



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le mardi 14 septembre 2021

COMITE SYNDICAL DU 8 SEPTEMBRE 2021 A CHEVRIER

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 22
Nombre de délégués présents : 15
Nombre de délégués votants : 15
Date de convocation : 1^{er} septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit septembre à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Chevrier, sous la présidence de madame Sylvie RINALDI, Présidente.

Présents : MERY L. (Chaumont), CHAUMONTET D. (Chaumont), LAPRAZ L. (Chevrier), CHATELAIN C. (Chevrier), MERMIER M.-C. (Clarafond-Arcine), KOCH V. (Clarafond-Arcine), OCTAVE T. (Dingy-en-Vuache), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), FOL Y. (Savigny), CESMAT F. (Savigny), EXCOFFIER D. (Valleiry), BARANSKI F. (Valleiry), BARBIER C. (Viry), RINALDI S. (Vulbens), FOL C. (Vulbens),
Excusés : ROTH J.-L. (Chênex), VALLENTIEN J. (Chênex), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), MARTINET S. (Vers), LAUREAU P. (Vers), DUPONT L. (Viry),
Invités : ROSAY T. (Chevrier), CLAEYS S. (Chevrier), BORDON J. (SEPNS), PREVOST C. (LPO74), RIESEN J. (ONF), PATRY S. (SIV).

Madame la Présidente accueille les membres du Comité dans la salle périscolaire située sous l'école de Chevrier.

Stéphane Claeys, 3^{ème} adjoint, accueille à son tour le Comité. Il rappelle l'attachement de la commune au Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) et à ses actions en faveur de la préservation de la faune et de la flore.

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente expose l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- Bilan des actions réalisées par le SIV,
- Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 26/05/21,
- Ressources humaines :
 - o Création d'un poste permanent de Rédacteur territorial,
 - o Création d'un emploi non permanent : Recrutement d'un agent contractuel / Contrat de projet.
- Site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache » :
 - o Délibération entérinant que le SIV accepte de devenir la structure porteuse du site,
 - o Demande de subvention pour l'animation du site en 2022.
- Convention de mise à disposition de locaux entre le Syndicat Mixte du Salève et le SIV,
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à partir du 1^{er} janvier 2022. Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF),

- Questions diverses : Nouvelle carte « *Rêvez et Explorez* » de l'OT des Monts de Genève, Nouvelles Fiches Topo, « World Clean Up Day » 2021, Programme des animations d'automne, etc.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Madame la Présidente invite Stéphane Patry à présenter les actions réalisées par le SIV depuis le 26 mai 2021 :

Mercredi 26 mai : Châtaigneraie de Vulbens : Application d'un traitement "vaccin" contre le chancre du châtaignier par les bénévoles de l'Agenda 21.

Samedi 29 mai : Sortie Découverte ENS (Espaces Naturels Sensibles) : « *La Nature Silencieuse* » au sein du biotope protégé de la Vigne des Pères (Viry). Animation : Association Apollon74, accompagnée par une codeuse en LfPC (Langue française Parlée Complétée). 20 participants.

Judi 3 juin : Pâturages du Vuache (Chaumont) : Montée aux alpages de 14 génisses du GAEC « La ferme du Sabot de Vénus » (Frédéric Fol).

Samedi 5 juin : Sortie Découverte ENS : « *Les friches à molinie sur argile* » au sein du biotope protégé des Teppes de la Repentance (Viry). Animation : Apollon74. 10 participants.

Mercredi 16 juin : Projet de plantation d'une haie à Humilly d'Amont (Viry) : visite de terrain avec le SIV, la commune de Viry et les agriculteurs concernés.

Lundi 21 juin :

- Déplacement avec Jacques Bordon à la Réserve naturelle du Lac de Rémoray (25) : livraison des échantillons prélevés au Crêt de Puits (Viry) depuis le 25 mars et participation au tri des Syrphes en vue de leur détermination. A noter que les chargées d'études de la Réserve se sont rendues le 7 septembre sur le site, afin de cartographier les différents habitats naturels et compléter ainsi le futur rapport d'étude.
- Accueil de Valentin Bernard, étudiant en Bac Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) à l'ISETA (Lycée agricole de Poisy), pour un stage de 4 semaines au SIV.

Vendredi 25 juin : Fin du Stage de Yasmine Lachenal (débuté le 8 février 2021), consistant à élaborer une base de données sur le patrimoine naturel des 11 communes membres du SIV.

Stéphane Patry explique que le SIV a le projet d'embaucher Yasmine pour un CDD de 12 mois à partir du 11 octobre 2021, afin de poursuivre ce travail et réaliser un Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT) pour le Pays du Vuache. Financement : Fonds Vitale Environnement.

Vendredi 25 juin : Sortie Découverte ENS : « *La nuit des Papillons !* » au sein de la friche à molinie du Pré Jarvan (Chaumont). Animation : Apollon74 et la SEPNS (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Semine). 10 participants.

Lundi 28 juin : Fin de la pose de la signalétique réglementaire pour le Marais de l'Etournel (Vulbens). Maitrise d'ouvrage : Parc Naturel Régional (PNR) du Haut-Jura.

Mardi 29 juin : Centre ECLA de Vulbens : Comité de pilotage des sites Natura 2000 / Espaces Naturels Sensibles « Vuache – Champagne - Genevois ». 26 participants.

Judi 1^{er} juillet : Arrachage du Solidage (espèce invasive) autour des étangs du Dauzet (Chaumont) par l'équipe technique du SIV.

Lundi 5 juillet :

- Réalisation du plan de balisage pour la nouvelle boucle VTT de la Semine (Clarafond-Arcine, Chaumont, Chessenaz et Vanzy),

- Installations des six panneaux « Aux Arbres Citoyens » à proximité du verger communal de Viry et le long de la Coulée verte.

Jeudi 8 juillet : Présentation du SIV devant le Conseil Municipal de la commune de Minzier par Luc Méry.

Vendredi 9 juillet : Chemin de la Férat (Viry) / Une Boucle à Saute Frontière : Mise en place des aménagements pour la traversée sécurisée du parc à bisons.

Claude Barbier informe le comité que des travaux de réfection ont récemment été entrepris sur ce chemin.

Du 12 au 16 juillet : Travaux de l'équipe technique :

- Installation des nouveaux panneaux APPB à Viry (deux aux Crêt de Puits et deux à la Vigne des Pères),
- Réservoir d'eau des Longues Reisses (Jonzier-Epagny) :
 - o Reprise de l'assise du sentier PMR (Personnes à Mobilité Réduite),
 - o Renforcement de la clôture grillagée,
 - o Entretien de la barrière de sécurité.
- Allongement du platelage en bois au sein des Teppes de la Repentance,
- Remise en état du balisage et des panneaux d'information pour le sentier d'interprétation « De Nant en Rhône ».

Samedi 17 juillet : Sortie Découverte ENS : « *Collecte de graines de fleurs locales* » au sein des prairies sèches des Tirées (Jonzier-Epagny) et du Grand Nant (Minzier). Animation : Apollon 74, Alvéole et la SEPNS. 20 participants.

Luc Mery explique que 15 espèces de plantes ont pu être récoltées.

Jeudi 5 août : Réception du balisage VTT de la liaison « Grande Traversée du Jura (GTJ) – Chemins du Soleil (*GR Saint Jacques de Compostelle*) », sur les communes d'Eloise, de Clarafond-Arcine et de Chaumont, avec l'Atelier 963.

Du 23 au 27 août : Travaux de l'équipe technique :

- Renouvellement des six panneaux d'information de la crête du Vuache,
- Sentier Nature du Vuache :
 - o Allongement du platelage en bois dans la haie (parcours botanique),
 - o Renouvellement de quatre panneaux (un au Longues Reisses et trois dans le Bois de Mont).
- Installation d'un panneau « Pomme » pour le verger communal de Viry.

Samedi 4 septembre :

- Inauguration du verger communal de Viry, en présence de Monsieur le Maire, du SIV, d'Apollon74, de la MJC de Viry, de l'école Marianne Cohn et des enfants et parents du Jardin Partagé. Une trentaine de participants.
- Sortie Découverte ENS : « *Ces rats qui valent de l'Or !* » au Marais de l'Etournel (Vulbens). Animation : Apollon 74 et Ainstants Nature. 7 participants

Lundi 6 septembre : Intervention de l'entreprise de Travaux Publics P. Fol sur le Sentier des Morennes (Olliet / Savigny) pour la réhabilitation d'une partie du chemin (curage du fossé et mise en place de matériaux drainant).

Mercredi 8 septembre : Préparation des 16^{ème} rencontres autour des Vergers Traditionnels, à Chaumont, programmées le 31 octobre 2021, en présence de la municipalité, du Syndicat Mixte du Salève et des associations locales (Apollon74 et A l'est des Daines). Thème de l'année 2021 : *Le verger, un patrimoine à déguster !*

Luc Mery est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 26 mai 2021.

DELIBERATIONS :

Evolution du personnel au sein de la collectivité :

1. **Concernant le salarié du SIV :** Stéphane Patry est inscrit sur la liste d'aptitude au grade de Rédacteur territorial au titre de la promotion interne. Aussi et afin de pouvoir engager la procédure de nomination, le Comité syndical est invité à délibérer pour créer le poste. A l'issue, une déclaration de vacance d'emploi sera publiée sur le site www.emploi-territorial.fr. Enfin un arrêté de nomination dans le nouveau cadre d'emplois sera pris, en visant la liste d'aptitude établie par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Savoie (CDG74).
2. **Concernant la stagiaire du SIV :** Yasmine Lachenal a effectué un stage de cinq mois au sein du SIV, de début février à fin juin 2021. Cette période n'a cependant pas été suffisante pour finaliser les missions qui lui avaient été confiées, et il est donc souhaitable de pouvoir l'embaucher pendant une année pour atteindre les objectifs du projet : *Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT) pour le Pays du Vuache*. Le Comité syndical est donc invité à délibérer pour créer un emploi non permanent et pouvoir ainsi recruter Yasmine en tant qu'agent contractuel (dans le cadre d'un contrat de Projet). Il est rappelé qu'une convention de partenariat a récemment été signée entre le SIV et le Fonds Vitale Environnement (FVE), permettant de financer intégralement le projet. Luc Mery informe que l'association Apollon74 a fortement appuyé cette demande d'aide financière, par l'intermédiaire de ces administrateurs, membres du comité de pilotage du FVE.

CREATION D'UN POSTE PERMANENT :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

CONSIDERANT la nécessité de créer un poste de Rédacteur territorial afin d'assurer les missions du Syndicat Intercommunal du Vuache,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité :

- 1) ***DECIDE*** la création, à compter du 11 octobre 2021, d'un poste de Rédacteur territorial à temps complet, étant précisé que les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu,
- 2) ***S'ENGAGE*** à inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité,
- 3) ***AUTORISE*** Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier,
- 4) ***PRECISE*** que le tableau des effectifs de la collectivité sera modifié en conséquence.

CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT :

Madame la Présidente expose à l'assemblée que l'article 3, II, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale autorise désormais le recrutement d'agent contractuel pour un contrat à durée déterminée afin de mener à bien un projet ou une opération identifiée. Le contrat est conclu pour une durée minimale d'un an et d'une durée maximale de six ans. L'échéance du contrat est la réalisation de son objet, c'est-à-dire la réalisation du projet lui-même.

Madame la Présidente rappelle ensuite à l'assemblée que le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) s'est engagé dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT) pour le Pays du Vuache. Ce travail requière des compétences spécifiques.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, elle propose de créer, à compter du 11 octobre 2021, un emploi non permanent sur le grade d'adjoint technique territorial, dont la durée hebdomadaire de service est de 35h et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 12 mois, renouvelable par décision expresse sous réserve de ne pas excéder une durée totale de six ans. Les services accomplis dans le cadre du contrat de projet ne sont pas pris en compte dans la durée de 6 ans exigée pour bénéficier d'un renouvellement en CDI, en application de l'application de l'article 3-4, II, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide :

- 1) De recruter un contrat de projet sur le grade d'adjoint technique territorial pour répondre au besoin temporaire de la collectivité afin de mener à bien le projet de réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT) pour le Pays du Vuache, d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35h, à compter du 11/10/21, pour une durée de 12 mois,*
- 2) La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 des budgets primitifs 2021 et 2022.*

Site Natura 2000 du Massif du Mont-Vuache :

Pour faire suite au Comité de pilotage Natura 2000 du 29 juin 2021, au cours duquel le SIV a été désigné collectivité territoriale chargée de la mise en œuvre des opérations Natura 2000 pour trois ans, le Comité syndical est invité à prendre une délibération entérinant qu'il accepte que le SIV devienne la structure porteuse du site.

Par ailleurs, une demande de subvention va être déposée auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT 74) pour financer l'animation du site en 2022, avec le cahier des charges suivant :

- Sensibilisation des usagers du site. Appuis techniques aux dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000 : 56 heures du chargé de missions à 25.01 € l'heure, soit : 1 400.56 €,
- Mise en œuvre et suivi des travaux de restauration et d'entretien des habitats Natura 2000. Suivi de certaines espèces d'intérêt communautaire : 56 heures du chargé de missions du SIV, soit : 1 400.56 €,
- Communication à travers les bulletins municipaux, les lettres d'information et la presse locale : 28 heures du chargé de missions du SIV, soit 700.28 €.

Soit un total « Animation » / 2022 de **3 501.40 €**.

STRUCTURE PORTEUSE DU SITE NATURA 2000 DU MASSIF DU MONT VUACHE :

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que lors du Comité de pilotage Natura 2000, organisé au Centre ECLA de Vulbens le mardi 29 juin 2021, le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) a été désigné collectivité chargée de la gestion du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache », pour une durée de trois ans (par le biais d'une convention).

Elle précise qu'une délibération de la collectivité est nécessaire pour entériner que celle-ci accepte de devenir « structure porteuse » du site Natura 2000 concerné.

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

ACCEPTE que le SIV devienne la structure porteuse du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache ».

ANIMATION NATURA 2000 – ANNEE 2022 :

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) est la collectivité chargée de la gestion du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache ».

*Elle expose ensuite le programme d'animation du site pour l'année 2022, qui s'élève à **3 501.40 €**.*

Par conséquent et afin de poursuivre les opérations engagées depuis 2010, elle propose de solliciter l'Union Européenne, l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour obtenir une subvention au taux de 100 % du volet « Animation ».

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) *APPROUVE la proposition de madame la Présidente,*
- 2) *SOLLICITE l'Union Européenne, l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'engagement d'une subvention au taux de 100 %, pour l'animation du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache », dont le montant attendu s'élève pour l'année 2022 à **3 501.40 €**.*

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ENTRE LE SYNDICAT MIXTE DU SALEVE ET LE SIV :

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le Syndicat Mixte du Salève (SMS) est propriétaire du nouvel atelier technique situé au 58 de la zone artisanale des Grand Prés sur la commune de Présilly. Ces locaux sont également utilisés par le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV), le personnel technique étant commun.

Elle donne ensuite lecture du projet de convention cité en objet (modifié depuis la précédente réunion). Cette convention a pour objet de définir les conditions de la mise à disposition de locaux et d'espaces extérieurs par le SMS au SIV, ainsi que les droits et obligations des parties en relation avec cette mise à disposition.

Après débat, le Comité accepte les modifications apportées à la convention et notamment celles concernant l'article 4 – Loyer.

Le Comité syndical, oui l'exposé de Madame la Présidente, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- 1) *APPROUVE le modèle de convention de mise à disposition de locaux entre le SMS et le SIV, annexé à la présente délibération,*
- 2) *AUTORISE Madame la Présidente à signer cette convention ainsi que toutes les pièces qui s'y rapporteront.*

Par ailleurs, le Comité syndical souhaiterait vivement qu'un représentant du SMS puisse venir lors d'une prochaine réunion du Comité, afin de présenter les actions du SMS et d'évoquer les dossiers communs aux deux syndicats.

Nomenclature budgétaire et comptable M57 à partir du 1^{er} janvier 2022 :

Madame la Responsable de la Trésorerie de Saint-Julien en Genevois propose au SIV de s'engager dans le passage anticipé de la nomenclature M57 dès le 01/01/2022, sachant que ce référentiel sera généralisé à l'ensemble des collectivités locales au 01/01/2024.

Le référentiel M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, mise à jour par la DGCL (Direction générale des collectivités locales) et la DGFIP (Direction générale des Finances publiques), en concertation étroite avec les associations d'élus et les acteurs locaux.

Il permet le suivi budgétaire et comptable d'entités publiques locales variées, appelées à gérer des compétences relevant de tous les niveaux : bloc communal, départemental et régional.

Il est le référentiel le plus avancé en termes de qualité comptable car il intègre les dernières dispositions normatives examinées par le Conseil de Normalisation des Comptes Publics (CNoCP).

ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 :

Vu le référentiel budgétaire et comptable M57 du 1^{er} janvier 2015 comprenant une nouvelle nomenclature fonctionnelle,

Vu l'avis favorable du comptable en date du 24 août 2021,

Considérant que le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) s'est engagé à appliquer la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2022,

Que cette nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local,

Considérant que le référentiel M57, instauré au 1^{er} janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes),

Qu'il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions,

Que ce référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires,

Qu'ainsi :

En matière de gestion pluriannuelle des crédits : définition des autorisations de programme et des autorisations d'engagement, adoption d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat, vote d'autorisations de programme et d'autorisation d'engagement lors de l'adoption du budget, présentation du bilan de gestion pluriannuelle lors du vote du compte administratif,

En matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel),

En matière de gestion des crédits pour dépenses imprévues : vote par l'organe délibérant d'autorisation de programme et d'autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2% des dépenses réelles de chacune des sections,

Que le solde du compte 1069 est à ce jour de 0.00 €,

Considérant que le passage à la M57 oblige également la collectivité à adopter un règlement budgétaire et financier,

Que celui-ci est proposé en annexe de la délibération,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité :

- 1) AUTORISE la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée au 1^{er} janvier 2022 en lieu et place de nomenclature budgétaire et comptable M14 du SIV,
- 2) AUTORISE Madame la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- 3) ADOPTE le règlement budgétaire et financier.

QUESTIONS DIVERSES :

Nouveaux outils de communication :

Un exemplaire de la nouvelle carte « *Rêvez et Explorez* » de l'Office de Tourisme des Monts de Genève est remis à chaque participant. Elle présente l'ensemble des activités « Randonnées » proposées sur le territoire (Région d'Annemasse et Genevois) : sentiers pédestres, itinéraires VTT, circuits vélo, etc.

Deux nouvelles « Fiches Topo » ont été récemment créées par le SIV pour valoriser les nouveaux itinéraires balisés à l'ouest du massif du Vuache. Il s'agit de la boucle pédestre « Aux Sources du Parnant », qui concerne les communes de Clarafond-Arcine et d'Eloise, et de la liaison VTT permettant de relier la Grande Traversée du Jura (GTJ) aux Chemins du Soleil (GR « Saint Jacques de Compostelle »), en passant par Eloise, Clarafond-Arcine et Chaumont. Un exemplaire de chaque Fiche Topo est remis à tous les délégués et invités.

Jacques Bordon propose d'installer un panneau de départ à Clarafond-Arcine.

Les membres du Comité seront invités à parcourir la boucle « Aux sources du Parnant » au cours du printemps 2022.

Thierry Octave s'étonne de ne pas trouver de randonnée du SIV sur le site <https://www.visorando.com>, très utilisé par les amateurs de promenades.

Stéphane PATRY explique que deux fiches ont été créées cet été sur le site (« De Nant en Rhône » et « Aux Sources du Parnant »). Elles sont actuellement en attente de validation. Il ajoute que l'Office de Tourisme du Haut Rhône a également mis en ligne quatre itinéraires autour de Chaumont : Le Tour de Chaumont, L'alpage du Vuache, Le Plateau des Daines et Le Vuache depuis Chaumont. L'ensemble des randonnées du SIV sera mis en ligne sur ce site en 2022.

Vuache Clean Up Day :

Le samedi 18 septembre 2021, de 9h à 17h, le SIV, l'association Apollon74, la société ATMB, la Communauté de Communes du Genevois et les communes membres du SIV, organisent le « Vuache Clean Up Day ». Cette opération de nettoyage s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale consacrée au nettoyage de la planète : le « World CleanUp Day ».

7 communes participent cette année à l'opération : Chaumont, Clarafond-Arcine, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Viry et Vulbens. Les participants ont RDV à 9h devant les mairies.

Les gros sites de nettoyage (décharges sauvages par exemple) seront réservés au public adulte, avec mise à disposition d'équipement de sécurité (casques, gants, gilets, etc.). La collecte des déchets en bordure de routes, de rivières, de forêts et à l'intérieur des villes et des villages sera plus adaptée au public familial (gilet de sécurité obligatoire).

Afin de respecter les mesures sanitaires COVID et d'organiser l'évènement, l'inscription est obligatoire sur : <https://www.worldcleanupday.fr/> en sélectionnant sur la carte la commune de son choix et en cliquant sur « rejoindre » au-dessous de la description.

Une décharge de responsabilité sera à signer sur le lieu de RDV où les bénévoles seront accueillis par un référent communal ou associatif. Port du masque obligatoire lors des rassemblements, gel hydroalcoolique mis à disposition. Il n'y aura malheureusement pas de collation de remerciement afin de respecter les mesures sanitaires. Prévoir des vêtements et des chaussures adaptés au terrain, des seaux, des bouteilles plastiques pour collecter les mégots, des gants, des gilets de sécurité, etc.

Opération Bidoyon 2021 :

Comme chaque année, dans le but de valoriser les fruits issus des vergers traditionnels du territoire, le SMS et le SIV, en partenariat avec les producteurs locaux, mettent en place plusieurs sites de collecte de fruits :

- A la Ferme de l'Amarante, 934 route de l'Eculaz 74930 REIGNIER-ÉSERY, tous les mercredis et vendredis du 22 septembre au 22 octobre de 15h00 à 19h00,
- A la Ferme de Ninnin, 245 chemin des Sapins 74160 BEAUMONT (monter à la bergerie), tous les jeudis du 23 septembre au 21 octobre de 17h00 à 19h00,
- A la Ferme de Chosal, 98 route de l'Usine - Chosal 74350 COPPONEX, tous les lundis et mercredis du 20 septembre au 20 octobre de 15h00 à 17h00.

Vous pourrez apporter des pommes et des poires (triées et amenées séparées par variétés) qui seront transformées en Bidoyon : 2 litres de jus pasteurisé pour 13 kg de pommes ou de poires apportés ! Attention, les fruits doivent impérativement être sains et propres.

Avant de conclure, Jacques Bordon présente à l'assemblée l'état de la Biodiversité sur le Massif du Vuache. Il explique que lors de quelques inventaires naturalistes réalisés avec le botaniste Denis Jordan, plusieurs nouvelles plantes ont été trouvées ou retrouvées. Il s'agit notamment du très rare *Buplèvre élevé*, retrouvé à l'extrémité nord du Vuache, du *Plantain toujours vert* et du *Thym du midi*, également rares en Haute-Savoie et trouvés dans l'ancienne carrière du District à Clarafond-Arcine et enfin de la Spiranthe d'automne, orchidée protégée, trouvée en abondance dans une prairie à Entremont. Au total c'est 40 nouvelles plantes qui enrichissent le catalogue floristique, déjà remarquable pour le territoire, faisant du massif du Vuache un espace naturel d'importance pour la conservation de la flore haut savoyarde.

Luc Mery informe l'assemblée que l'année 2021 est exceptionnelle pour la migration automnale au Défilé de l'Ecluse. Christian Prévost de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) propose de présenter les données 2021 lors de la prochaine réunion du Comité, ainsi que les résultats des suivis des nichoirs du SIV, réalisés en 2020 et en 2021. Il remercie au passage la commune de Chevrier pour le logement qui a été mis à la disposition des deux salariés de la LPO, chargés du suivi de la migration. Thierry Rosay, premier adjoint, explique cependant que ce logement ne sera plus disponible en 2022 (travaux de rénovation).

Madame la Présidente propose à l'assemblée d'organiser la prochaine réunion du SIV le **mercredi 10 novembre 2021 à 19h00**, sur la commune de **Clarafond-Arcine** (à confirmer).

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h30.

La Présidente,
Sylvie Rinaldi

Le Secrétaire de séance,
Luc Mery